



---

# Commission géographique Touraine-Authion

## COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

---

Vendredi 14 janvier 2022  
Salle des fêtes, place Marcelin  
37 140 BOURGUEIL

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents  
1 Boulevard du Rempart  
49 250 Beaufort-en-Anjou

Tél : 02.41.79.73.81  
Adresse électronique : [contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr)

Jean-Baptiste ROCHE, technicien rivières  
07.62.73.46.54 / [jb.roche@loireauthion.fr](mailto:jb.roche@loireauthion.fr)

## **Présents**

BLANCHEMAIN Alain, Adjoint - Restigné

BONVOISIN MARIDOR Sarah, technicienne de rivière - CCTOVAL

BOUCHET Laurent, Directeur Adjoint - CPIE Touraine Val de Loire

DAVID Pierre, Adjoint - Chouzé-sur-Loire et CCVL

DELAUNAY Pascale, Adjointe - Cléré-les-Pins

DESSILLION Claire, Conseillère municipale - Hommes

DESVAUX Lucie, Responsable service environnement - CCTOVAL

DUBARRY Philippe, Conseiller municipal - Benais

GENETEAU Michel, Président - AAPPMA Chouzé-Bourgueil

GRIGGS Rachel, Chargée de mission - PNR LAT/CCTOVAL

GUIGNARD Paul, Maire - La-Chapelle-sur-Loire

HABERT Pierre, Représentant - Coteaux-sur-Loire

HUENGES Wolfgang, Conseiller municipal - Courcelles-de-Touraine

LOBRY Bertrand, Conseiller municipal - Saint-Nicolas-de-Bourgueil

NION Pierre, Adjoint - Benais

PELLE Gilles, Bourgueil, Président - COPIL Natura 2000, complexe du Changeon et de la Roumer, SBLAT

PINARD Pascal, ARCA (Association des Amis et Riverains du Changeon et de ses Affluents)

PRIOUL Mathis, Chargé de mission - CPIE Touraine Val de Loire

RICOU Grégoire, Chargé d'études - Fédération de pêche

RIQUET Olivier, Chargé de mission Natura 2000 - PNR LAT

SANSAULT Eric, Chargé de mission - Caudalis

SANSCHAGRIN Daniel, Maire - Coteaux-sur-Loire

SIREAU Francis, Conseiller - municipal Bourgueil

---

BARANGER Benoit, Vice-Président - SMBAA

PEGE Patrice, Président - SMBAA

ROCHE Jean-Baptiste - Technicien rivières - SMBAA

## **Excusés**

BRUN Hugues, Maire - Savigné-sur-Lathan

CHAUSSIS Raphael, Chargé de mission - AELB

COUDRIN Benoit, Animateur cellule ASTER - Conseil départemental 37

DUPONT Xavier, Vice-Président – SMBAA

MIGNOTTE Bérangère, Conseillère municipale - Avrillé-les-Ponceaux

MOREAU Mylène, Chargé de mission - Région Centre Vale de Loire

## Ordre du jour

---

- Présentation des actions réalisées en 2021
- Programme d'actions 2022
- Questions diverses

Le diaporama projeté lors de la commission géographique en annexe complète ce compte-rendu.

## Actions réalisées en 2021

---

### Travaux de restauration

---

#### Restauration du Changeon

---

- Entre le moulin Foulon et le moulin Boutard
- Entre le moulin Bertrand et la départementale 35
- Remplacement de 2 clapets par des radiers

L'action a dû être reportée du fait de la présence de la Mulette épaisse (*Unio crassus*). Lors des inventaires faune flore réalisés par le CPIE Touraine Val de Loire, ANEPE Caudalis et Ligéria, des coquilles « fraîches » de Mulettes épaisses (*Union crassus*) ont été trouvées dans le lit du Changeon. De ce fait, il est demandé au SMBAA de réaliser un inventaire complémentaire afin de connaître précisément la répartition de l'espèce. Le bureau d'études Biotope a été missionné pour le réaliser en octobre 2021.

#### Accompagnement du Conservatoire des Espaces Naturels sur la gestion de la tourbière du Graffin

---

L'étude a débuté sur la tourbière de Bessé à Courléon. Suite à une rencontre sur site regroupant le Conservatoire des Espaces Naturels Pays de la Loire, la LPO Anjou, le PNR Loire Anjou Touraine, la CCTOVAL et le SMBAA, il est ressorti que la tourbière s'étalait aussi sur la commune de Gizeux. Le CEN et la LPO ont donc réalisé des prospections qui ont permis d'identifier le périmètre global de la tourbière.

Une étude fonctionnelle de la tourbière a été réalisée et une stratégie d'action établie.

### Travaux sur la ripisylve et la végétation

---

#### Restauration de la ripisylve

---

- Le Changeon (suite tornade)
- Le Lathan et la Sarre
- Le Lane

- La boire de la Mitaine

La restauration sur le Changeon a été réalisée en octobre 2021. Les autres secteurs vont être réalisés en février et mars 2022.

### **Gestion de la renouée du Japon sur le ruisseau de la Marche**

---

En partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels Centre Val de Loire qui anime le groupe de travail plantes invasives, une concertation et stratégie de gestion ont été mis en place avec les élus de la commune de Coteaux-sur-Loire dont le ruisseau de la Marche est colonisé par l'espèce.

### **Gestion de la jussie sur le Lane**

---

Suite à l'arrachage massif de la jussie dans le Lane et les fossés alimentés par le Lane en 2014 et 2015, tous les ans un suivi des repousses est réalisé. En 2021, seulement deux pousses ont été arrachées sur le Lane et un foyer de 70m<sup>2</sup> sur un fossé à Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

## **Etudes et suivi**

---

### **Etude continuité écologique sur le Changeon**

---

Cette étude portant sur 4 moulins (6 au total mais refus de 2 propriétaires d'y participer) situés sur la partie médiane du Changeon (Continvoir, Gizeux, Benais et Bourgueil) a débutée en octobre 2021. Un des propriétaires ayant refusé l'étude serait intéressé pour y participer. L'état initial des 4 moulins a été réalisé.

### **Sondage piscicole sur le bassin du Changeon**

---

Lors d'inventaires piscicoles, plusieurs truites farios avait été pêchées. Ce sondage piscicole avait pour objectif de mieux connaître l'état de la population de truite fario dans le Changeon. Différents secteurs ont été pêchés sur un linéaire total d'une dizaine de kilomètres. Seulement trois truites ont été pêchées. Aucune jeune truite n'a été pêchée. L'hypothèse de la reproduction de la truite sur le bassin du Changeon a donc été écartée.

### **Relevés faune-flore (liés aux travaux)**

---

Ces inventaires correspondent à un état des lieux des secteurs sur lesquels des travaux de restauration vont être réalisés en 2022. Ces inventaires permettent de connaître les espèces et les habitats pouvant être impactés par les travaux. Ils permettent la mise en œuvre de mesure ERC (Eviter, Réduire, Compenser) pour limiter l'impact négatif des travaux.

### **Suivi des hauteurs de nappe sur le Lathan (lié aux travaux)**

---

Cette action n'a pas été réalisée. Elle prévoit l'implantation de piézomètres afin de compléter le réseau existant sur le bassin de Lathan en Indre-et-Loire. Le niveau de la nappe d'accompagnement du Lathan est mesuré avant et sera mesuré après travaux de restauration du Lathan. L'objectif de ce suivi est de mesurer l'effet des travaux sur la nappe. En effet, la recharge du lit et la création de radiers ont pour objectif de réduire le drainage de la nappe par le Lathan qui a été creusé dans les années 70-80 et d'améliorer la recharge de la nappe.

### **Suivi des débits, des hauteurs des nappes et assecs**

---

Ce suivi est réalisé sur l'ensemble du bassin de l'Authion.

### **Sensibilisation, communication**

---

#### **Intervention pédagogique auprès d'écoles**

---

14 animations ont été réalisées par la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire auprès des élèves des écoles de Bourgueil, Continvoir et Rillé (163 enfants).

#### **Intervention pédagogique auprès du grand public**

---

3 sorties terrain durant l'été 2021 et une conférence sur l'effet du changement climatique sur les milieux aquatiques et la ressource en eau ont été menées par la SEPANT.

### **Autres actions**

---

La lutte contre le ragondin et l'animation du réseau de piégeurs est menée par la FREDON Centre-Val de Loire depuis 2021. L'indemnité des piégeurs est donc uniformisée sur le bassin de l'Authion.

## **Programme d'actions 2022**

---

### **Travaux de restauration**

---

#### **Restauration du Changeon**

---

Le rapport relatif à la Mulette épaisse remis par le bureau d'études Biotope développe :

- la répartition précise des populations de Mulette épaisse,
- la compatibilité entre le projet de restauration et la présence de l'espèce,
- les impacts du projet sur les populations,
- les mesures ERC (Eviter, compenser, réduire) à mettre en œuvre afin de limiter l'impact des travaux.

Le projet initial va donc être modifié et un dossier complémentaire décrivant les travaux et les mesures mises en œuvre (éviter, réduire, compenser) va être transmis à la DDT afin de pouvoir réaliser les travaux en septembre 2022. Les tronçons où la Mulette est présente vont être évités au maximum. La Mulette épaisse est présente sur un secteur où la continuité écologique doit être restaurée. De ce fait, les individus sur ce secteur vont être déplacés en suivant un protocole strict. De plus, le Changeon manque d'habitats pour les espèces de poissons hôtes de la Mulette épaisse (Chabot, Vairon, Chevesne). Sur certains secteurs où la Mulette épaisse est présente, des micro-habitats vont être constitués par apport de graviers. L'ensemble de ces actions sera réalisé et/ou suivi par un expert.

Le projet est décrit dans le diaporama fournit avec le Compte-rendu.

### **Restauration du Lathan**

---

Le projet se situe sur le Lathan sur un linéaire de 1,7km sur les communes de Hommes et Channay-sur-Lathan.

Il est décrit dans le diaporama fournit avec le Compte-rendu. L'accord des propriétaires va être demandé par signature d'une convention avec le SMBAA.

### **Accompagnement du Conservatoire des Espaces Naturels sur la gestion de la tourbière du Graffin**

---

Une rencontre avec les communes de Courléon et Gizeux va permettre la présentation aux élus des inventaires et la discussion sur les actions à mettre en œuvre.

Une concertation avec les propriétaires et les usagers aura lieu en 2022 afin d'échanger sur les pratiques actuelles et les objectifs de maintien de ces milieux.

### **Restauration de zones humides**

---

Des échanges débutés en 2021 vont se poursuivre en 2022 avec différents partenaires (financeurs, associations, CCTOVAL, PNR Loire Anjou Touraine, ...) afin de programmer des actions de caractérisation et de restauration de zones humides connues sur le bassin de la vallée du Changeon ; territoire riche en zones humides. Ces actions ne concernent pas d'inventaire afin de ne pas faire doublon avec l'inventaire qui va être réalisé en 2023 par la CCTOVAL.

### **Travaux sur la ripisylve et la végétation**

---

#### **Gestion de la renouée du Japon sur le ruisseau de la Marche**

---

En partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels Centre-val de Loire, un itinéraire technique va être rédigé afin que soit donné à la commune un document

reprenant la biologie de l'espèce, les actions à mener, à proscrire, une stratégie de gestion de l'espèce à l'échelle de la commune et plus précisément du ruisseau de la Marche. Ce document évolutif servira de référence aux élus et aux salariés de la mairie afin de mener un programme de lutte contre la renouée sur le long terme.

De plus, le SMBAA va mettre en œuvre un chantier de suppression de renouée sur un tronçon en amont du ruisseau. Ce tronçon est à l'origine de départ de bouture de renouée vers l'aval.

### **Gestion de la jussie sur le Lane**

---

Le suivi des repousses de jussie sur le Lane et fossés associés va avoir lieu en 2022.

### **Etudes et suivi**

---

#### **Etude continuité écologique sur le Changeon**

---

L'étude va se poursuivre sur les 4 ouvrages. Le bureau d'études Cariçaie va mener les phases suivantes :

- Proposition de différents scénarii d'aménagement,
- Rédaction du projet détaillé du scénario retenu,
- Etablissement du dossier d'autorisation loir sur l'eau et DIG.

Il est rappelé que les propriétaires ont donné leur accord pour la réalisation de l'étude qui se fait en concertation avec eux. Si les échanges aboutissent à la validation d'un scénario conciliant restauration du bon fonctionnement de la rivière et attentes du propriétaire, alors une nouvelle convention sera signée par le propriétaire afin de réaliser les travaux de restauration. Ces travaux pourront être menés lors du prochain CTeau.

### **Relevés faune-flore (liés aux travaux)**

---

Des inventaires vont être menés sur les tronçons où des travaux de restauration sont programmés à partir de 2023.

### **Suivi des débits, des hauteurs des nappes et assecs**

---

### **Sensibilisation, communication**

---

#### **Intervention pédagogique auprès d'écoles**

---

La fédération de pêche d'Indre-et-Loire va poursuivre l'action.

## Intervention pédagogique auprès du grand public

---

La SEPANT va poursuivre l'action.

## Questions diverses

---

Grégoire RICOU demande si des arbres ou morceaux d'arbres abattus sont remis dans le lit lors des travaux d'entretien de la ripisylve.

Patrice PEGE répond que des actions de ce type ont déjà été menées par le SMBAA mais les résultats ne sont pas satisfaisants.

Jean-Baptiste ROCHE répond que le bois déjà présent dans le lit est conservé au maximum car il représente des abris et est source de diversification des écoulements et des habitats. Cependant certains encombres sont retirés lorsqu'ils risquent de provoquer des dysfonctionnements.

Laurent BOUCHER ajoute que l'entretien des cours d'eau est souvent inutile.

Jean-Baptiste ROCHE répond que l'entretien doit être fait de manière différenciée en fonction des usages et des enjeux.

Grégoire RICOU demande à quelle date est réalisé le suivi de jussie.

Jean-Baptiste ROCHE répond qu'il est fait entre juillet et septembre. A cette période, la jussie a pu se développer et est plus visible.

Grégoire RICOU demande si le SMBAA fournit ses données de suivi à la DDT37 et à l'OFB, notamment pour les périodes d'étiage et pour prise en compte dans le cadre de la révision de l'arrêté cadre portant désignation de zones d'alerte, des seuils d'alerte, des seuils de crise et de la procédure relative aux mesures de restrictions temporaires des usages de l'eau, dans le département d'Indre-et-Loire.

M. PEGE et M. BARANGER répondent que les données sont accessibles sur le site Internet du SMBAA. Cette question pourra être traitée en réunion de bureau.

Eric SANSAULT s'inquiète du fait du retour de la loutre sur le bassin du Lathan et donc de l'impact que peut avoir le piégeage du ragondin.

Patrice PEGE précise que seules des cages sont utilisées et permettent de remettre en liberté les loutres qui pourraient être capturées. Les pièges létaux ne sont pas utilisés.

M. BARANGER propose que soit demandé à la FREDON d'informer les piégeurs. Les piégeurs pourraient aussi faire connaître le nombre de prises de loutres si certaines étaient capturées.

Olivier RIQUET demande comment sont observées les Mulettes épaisses dans le cadre de l'inventaire réalisé par Biotope.

Jean-Baptiste ROCHE explique que des transects sont disposés sur l'ensemble du linéaire concerné par les travaux afin d'avoir une vision représentative de la localisation des Mulettes.

L'observation se fait de deux manières :

- Observation à l'aide d'un bathyscope et recherche à vue,
- Tamisage des sédiments.

Les Mulettes sont comptées et mesurées.

Eric SANSAULT demande comment seront suivies les populations de Mulette épaisse.

Jean-Baptiste ROCHE répond que les individus déplacés seront suivis une semaine après déplacement, 1 an après travaux et 3 à 5 ans après travaux. Il ajoute qu'un inventaire plus global pourrait être réalisé à une échelle plus grande afin de mieux connaître la répartition de l'espèce, sa dynamique et l'impact des travaux de restauration.

Olivier RIQUET ajoute que des financements pourraient être mobilisables grâce à l'outil Natura 2000.

Grégoire RICOU fait remarquer qu'il est prévu la restauration de 6 km de rivières en 2022, ce qui est beaucoup selon lui. Il s'étonne également du coût des travaux au kilomètre sur le Changeon plus faible que la moyenne en Indre-et-Loire.

Patrice PEGE répond que le SMBAA restaure souvent de long linéaire. Il est nécessaire d'anticiper et de faire travailler plusieurs entreprises.

Jean-Baptiste ROCHE ajoute que les cahiers des charges sont rédigés de manière à pouvoir reporter les travaux en cas de contraintes liées à la météo. Concernant le coût, il explique que sur le Changeon compte tenu de la nature sableuse du lit et des apports du bassin versant, il n'est pas procédé à des recharges de tout le linéaire mais seulement sur les zones de radiers.

Eric SANSAULT demande si des travaux sont prévus sur les secteurs où le lit du Changeon est composé de graviers, notamment en aval du seuil de la Brosse.

Jean-Baptiste ROCHE répond que ces zones ne sont pas restaurées car très rares sur le Changeon. Elles ont d'ailleurs été utilisées afin de dimensionner les travaux (taille des matériaux, largeur et profondeur du lit,...)

Michel GENNETEAU informe que l'AAPPMA Bourgueil-Chouzé va procéder à un lâché de truites arc-en-ciel dans le Lane en amont des Petites Ténières à Chouzé-sur-Loire et Saint-Nicolas-de-Bourgueil en mars 2022.

Daniel SANSCHAGRIN informe d'un projet sur la commune de Coteaux-sur-Loire d'un élevage de canards au bord du Lane. Il s'inquiète de son impact, notamment en termes de pollution du Lane. Il souhaite aussi savoir quels recours sont possibles.

Patrice PEGE répond qu'il faut se tourner vers la DDT et la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire.